



Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
Courriel : lac-sergent@derytele.com
Site internet : www.villelacsergent.com
Tél. : 418 875-4854 Téléc. : 418 875-3805

AVIS DE PROMULGATION

Règlement no 375-19

1. Le conseil de Ville de Lac-Sergent a adopté lors de la séance extraordinaire relative à l'adoption du budget 2020 tenue le 16 décembre 2019, le règlement suivant :

RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LE TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2020

2. Toute personne intéressée par ledit règlement peut en prendre connaissance au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Lac Sergent, le 18^e jour du mois de décembre 2019.

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 18 décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 décembre 2019.

Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière